

FC ST JUSTIN

RÉUNION DU 15/01/2018

ORDRE DU JOUR :

- 1) Bilan sportif mi-saison.
- 2) Bilan financier mi-saison.
- 3) Manifestations à venir.
- 4) Questions et remarques diverses.

Présents :

- Membres du Bureau : Emmanuel LAURENT, Mickaël MATAS, Jérôme LABAT, Sandra LAURON, Dominique CASSAIGNE, Thierry LAMAISON,

- Membres dirigeants : Anaïs BORDES, Alain BOUGUE, Sébastien DUBEDAT, Frédéric LABADIE, Jérôme ROUBIN, Marc SOLON,

Absents excusés: Didier SCIPION, Florian LAURENT, Augustin FELGAR.

1) BILAN SPORTIF MI-SAISON :

- Malgré le handicap des blessures de joueurs importants, les 2 équipes sont classées 3^{ème} à la trêve, il faut poursuivre sur cette lancée.

- Le fait majeur de cette mi-saison est le départ de **Filipe DA SILVA VIEIRA** (entraîneur de l'équipe première).

Composition de la nouvelle équipe sportive :

- équipe 1 : **Marc SOLON** et **Didier JOUSSEMET**,
- équipe 2 : **Sébastien DUBEDAT** et **Guillaume BUBOLA**.

Tous nos vœux de réussite à cette nouvelle équipe.

- À noter que jusqu'au 15 février prochain, les matchs à domicile auront lieu le dimanche à 15 heures (lever de rideau 13 heures).

- Les joueurs n'ayant pas réglé leur cotisation courent le risque de ne pas être convoqués pour les matchs.

- Au niveau de l'école de foot, les U11 se sont qualifiés pour la finale départementale de FUTSAL à Poyanne le samedi 27 janvier. Ils évolueront en Niveau 1 pour la deuxième phase de la saison. Félicitations à eux. Gaffet informe les dirigeants de son souhait de prendre du recul sur cette catégorie.

- Pour le compte des 1/8 de finale de la coupe Intersport Lasaosa, nous recevrons le FC Ychoux (D2) samedi 27 janvier à 20 heures.

2) BILAN FINANCIER À LA MI-SAISON :

- Le bilan financier à mi-saison est équilibré et légèrement positif.

- Le loto a rapporté 1662 euros.

- La soirée FUTSAL a rapportée 677 euros. Il sera reconduit le 29 décembre 2018.
- La recette des calendriers n'est pas arrêtée et le faible nombre de participants aux différentes tournées est à déplorer. Il faut souligner que nous sommes très bien accueillis par les personnes sollicitées. Côté école de foot, les meilleurs vendeurs seront récompensés.
- La plupart des sponsors (calendrier et panneaux) ont versé leur participation.
- La banque CIC (sponsor du club) offre pour chaque ouverture d'un compte ou d'un livret 25 euros au club et autant au titulaire du compte ou livret.

3) MANIFESTATIONS À VENIR :

- Le prochain loto aura lieu le dimanche 28 janvier.
- Notre participation à la foire n'a pas encore été décidée. Une décision sera prise prochainement.
- Les Olympiades devraient avoir lieu le 5 ou le 19 mai (Pentecôte) probablement à Arouille.
- La fête de l'école de foot aura sûrement lieu le samedi 2 juin

4) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Le club aura des informations à demander lors de la réunion secteur suite à de nombreuses interrogations.
- La fédération mettra en place un protocole de fin de match à partir de la saison prochaine.
- Un alinéa est adopté dans le chapitre démission et droit de mutation dans les statuts du club.
- Pedro représente le club pour les vœux du District ce soir.
- Les brosses à crampons positionnées à l'entrée des vestiaires sont complètement usées ; elles seront remplacés par des brosses plastiques plus durables.
- On s'interroge sur l'avancement des travaux demandés à la mairie. Les vestiaires ont été repeints par contre l'éclairage du terrain d'entraînement n'a pas été amélioré (2 projecteurs défectueux). On souhaite aussi les matériaux nécessaires pour un ragréage du sol de la buvette qui sera effectué par des bénévoles du club.
- La remise des lots gagnés grâce à l'opération « Clubs Carrefour Fidélité » aura lieu début février. Merci à tous les participants.
- Guillaume Beyries tiendra le boulier lors du loto du 28 janvier prochain.
- Il a été demandé que le deuxième vestiaire visiteur ne soit pas utilisé lors des entraînements.
- Une réunion mensuelle est souhaitable. Ce devrait être le 1^{er} mercredi du mois.
- Le Président remercie notre secrétaire pour le travail réfléchi et très abouti auprès de la Ligue d'Aquitaine qui nous a permis de récupérer les quatre points perdus sur tapis vert contre Lencouacq suite à une réserve posée par ce dernier concernant la qualification d'un joueur et suite aux différentes décisions prises par les commissions du District.